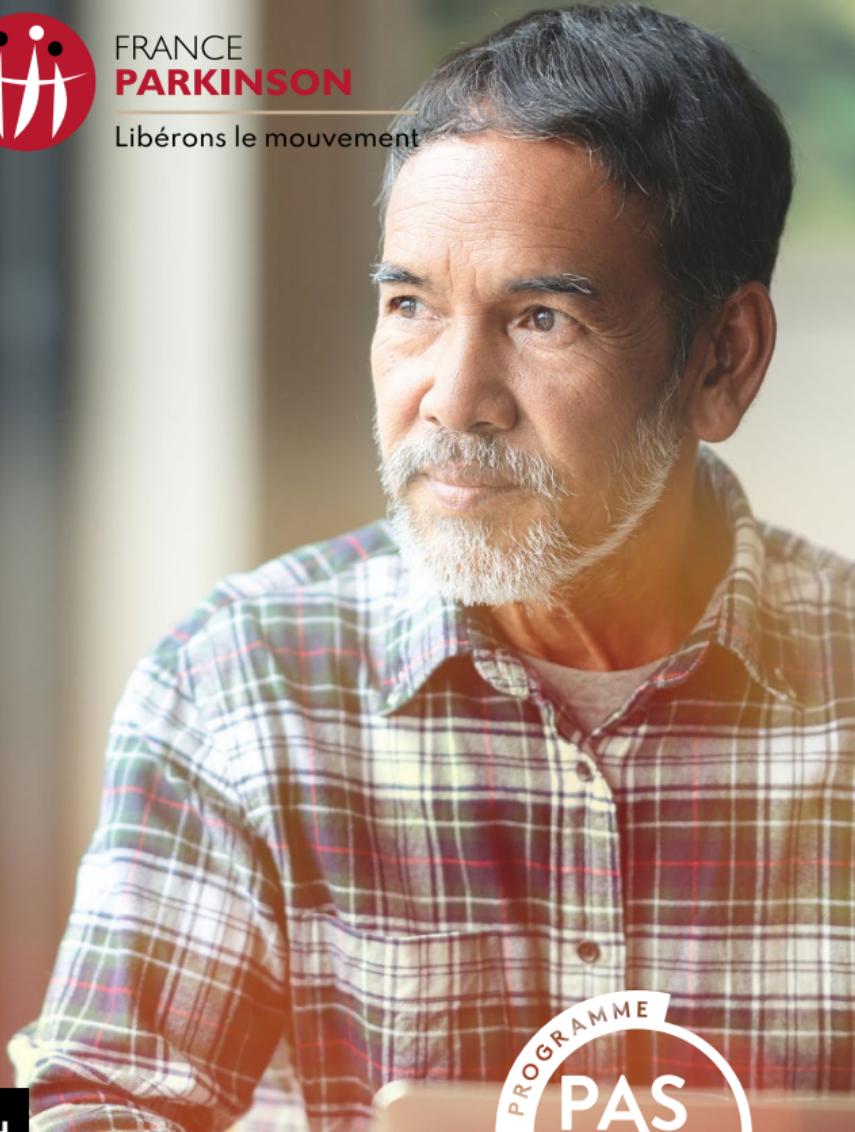




FRANCE  
**PARKINSON**

Libérons le mouvement



PROGRAMME  
INFO

# Comprendre & vivre avec la maladie de Parkinson

→ **Nouveau diagnostiqué**

---

INFO@FRANCEPARKINSON.FR - 01 45 20 22 20  
[WWW.FRANCEPARKINSON.FR](http://WWW.FRANCEPARKINSON.FR)



# Pas à Pas pour les nouveaux diagnostiqués, c'est quoi ?

Le programme Pas à Pas avec Parkinson comprend des **actions spécifiques** pour les personnes nouvellement diagnostiquées de la maladie de Parkinson.

Il leur propose de bénéficier d'information, de formation et d'accompagnement dans cette phase qui suit le diagnostic de la maladie. Son objectif est de permettre de **mieux la comprendre et d'identifier les besoins de la personne** pour l'orienter vers les ressources disponibles pour y répondre et la soutenir.

Le programme Pas à Pas est accessible sans frais de participation.

## Qui organise Pas à Pas nouveau diagnostiqué ?

Les actions destinées aux personnes nouvellement diagnostiquées sont organisées par le siège de l'association.

**Contact pour plus d'informations :**

**01 45 20 22 20**

**[info@franceparkinson.fr](mailto:info@franceparkinson.fr)**



# Quelles propositions pour répondre à vos besoins ?

- Un **accompagnement par téléphone** avec une personne malade, bénévole de France Parkinson, afin de vous aider à faire le point sur votre compréhension de la maladie et vos besoins en vue de vous orienter vers des ressources adaptées.
- Un **module spécifique d'e-learning** pour vous permettre de mieux comprendre la maladie de Parkinson.
- Des **groupes de parole** animés par un psychologue et un bénévole en visioconférence autour des questions spécifiques liées à l'annonce de la maladie.
- Des **directs animés** par un professionnel et un bénévole portant sur l'impact de l'annonce de la maladie de Parkinson, également en replay sur notre chaîne YouTube.
- Des **témoignages de personnes malades** sur des sujets spécifiques (traitements, rééducation, projets de vie...).
- Du **soutien individuel auprès d'un psychologue** remboursé par l'association.  
Contactez la ligne d'écoute au : **01 43 43 43 15**.

## Qui peut participer ?

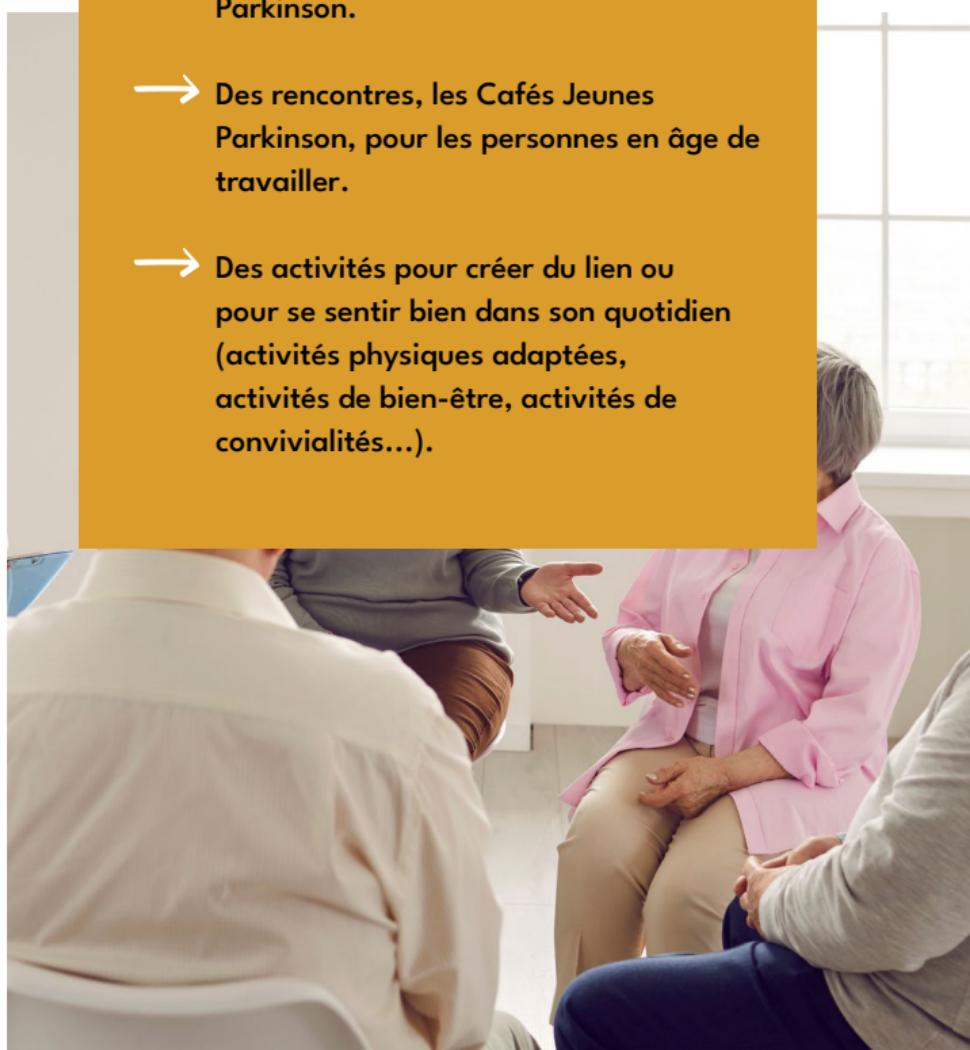
Ce dispositif du programme Pas à Pas est dédié aux personnes dont le diagnostic est **récent et confirmé** par un neurologue.

# Quelles autres propositions ?

Votre comité départemental vous propose des activités de soutien et d'information dans le cadre du programme Pas à Pas. Il propose d'autres activités pour vous accompagner dans votre quotidien avec la maladie.

**Vous pourrez y trouver entre autres :**

- Des groupes de parole animés par un psychologue pour partager sur le quotidien avec la maladie.
- Des ateliers thématiques ou des conférences d'informations pour approfondir des sujets spécifiques liés à la vie quotidienne avec la maladie de Parkinson.
- Des rencontres, les Cafés Jeunes Parkinson, pour les personnes en âge de travailler.
- Des activités pour créer du lien ou pour se sentir bien dans son quotidien (activités physiques adaptées, activités de bien-être, activités de convivialités...).



# Pourquoi participer ?

- Pour **approfondir ses connaissances** sur la maladie de Parkinson
- Pour apprendre à **mieux vivre** avec la maladie de Parkinson
- Pour ne **pas rester seul** face à l'annonce de la maladie

## Témoignages

**Franck**

« Je remercie l'association France Parkinson pour son soutien qui m'a permis de «garder la tête hors de l'eau» dans un moment très difficile. »

**Annick**

« Ces échanges téléphoniques chaleureux m'ont permis d'encaisser le choc du diagnostic, de relativiser sa violence et surtout de me projeter dans l'avenir. »

# Vous êtes aidant ?



Découvrez le programme  
**A2Pa**

FRANCE PARKINSON  
Libérons le mouvement

INFO PROGRAMME

Comprendre & accompagner  
un proche malade  
de Parkinson

PROGRAMME  
**A2  
PA**

INFO@FRANCEPARKINSON.FR - 01 45 20 22 20  
WWW.FRANCEPARKINSON.FR

Le programme A2Pa → permet aux proches des personnes malades de Parkinson de se réunir pour développer et compléter leurs connaissances de la maladie et des aides possibles. Les proches partagent leurs expériences et bénéficient de conseils adaptés afin d'accompagner au mieux la personne malade tout en se préservant.

**CONSULTEZ LES INFORMATIONS SUR  
LE PROGRAMME PAS À PAS EN LIGNE**



AVEC LE SOUTIEN DE :

